



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question au Gouvernement n° 1095

Texte de la question

BILAN DES ÉVÉNEMENTS AUX ANTILLES

M. le président. La parole est à M. Serge Letchimy, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Serge Letchimy. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Il est certes trop tôt pour disposer d'une évaluation réelle des événements qui se sont déroulés aux Antilles, mais ce serait, d'après moi, une erreur de réduire ces mouvements sociaux aux seules revendications des plateformes syndicales. Il y a derrière un problème de fond.

Si le Gouvernement s'est attaché à répondre aux enjeux sociaux, il nous appartient de ne pas sombrer dans le syndrome de la recette à court terme et de bien prendre conscience que les événements ne procédaient ni de caprices d'assistés ni d'un macoutisme larvé.

Ainsi nous devons réagir à certaines insinuations qui s'efforcent de présenter nos pays comme des appendices coûteux que la République porterait à bout de bras et qui n'apporteraient rien au patrimoine français. Je pourrais faire la démonstration contraire, aux plans intellectuel, géopolitique ou écologique.

En fait, l'Hexagone nous connaît mal, et il faudrait y répandre l'idée qu'il n'y a pas seulement, dans nos régions, des populations à assister, mais des entités véritables, faites d'histoires, de cultures, de savoirs. Un exemple incompréhensible, monsieur Borloo : comment expliquez-vous l'abandon du projet d'inscrire les plantes médicinales dans la pharmacopée française, alors que cela figurait dans le Grenelle I ?

Les événements ont révélé un désir de Martinique, un vouloir de Guadeloupe, une volonté de faire peuple et d'être reconnus comme tels sans pour cela entrer dans une logique de rupture avec la France.

Ma question demande moins une réponse, qu'une prise de conscience politique : Quand donc la France renouera-t-elle avec ce génie qui fut le sien dans l'exigence de liberté, de dignité et de responsabilité offerte à tous les peuples du monde ? Quand la France réussira-t-elle à conjuguer droit à l'égalité et droit à la différence ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Monsieur le député-maire de Fort-de-France, vous avez raison de vouloir dépasser les aléas de l'actualité, aussi difficile soit-elle. En effet, au-delà de la crise sociale et des revendications, même fondées, qui la sous-tendaient, c'est à l'avenir du lien entre les outremer et la République qu'il faut réfléchir.

Il nous appartient de convaincre nos compatriotes qui connaissent peu ou mal l'outremer que cette partie importante de notre pays possède une véritable utilité stratégique, qu'elle fait partie de notre histoire et de notre roman national, qu'elle est porteuse d'espoirs et de perspectives.

Concernant votre question précise sur la pharmacopée, je vous rassure : Jean-Louis Borloo et moi-même avons à cœur de ne pas abandonner cette perspective, tout en respectant le principe de précaution.

M. Pierre Gosnat. Il parle pour ne rien dire !

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État*. Dans le cadre du projet de loi de développement économique de l'outre-mer, qui viendra en discussion dans quelque jours devant la représentation nationale, nous souhaitons également faire évoluer le modèle économique de développement de l'outremer, en l'appuyant sur ses atouts propres, ses productions locales, sa capacité à développer de la croissance et pas seulement sur une économie de transferts, certes nécessaire pour compenser les handicaps, mais insuffisante face aux défis du XXI^e siècle.

Nos régions ultramarines sont une chance pour notre pays et pour l'Europe, et je ne doute pas qu'ensemble, à l'occasion des états généraux, nous parviendrons à convaincre ceux qui ont pu en avoir une vision caricaturale, que l'outremer, c'est l'avenir de la France ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Serge Letchimy](#)

Circonscription : Martinique (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1095

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2009